

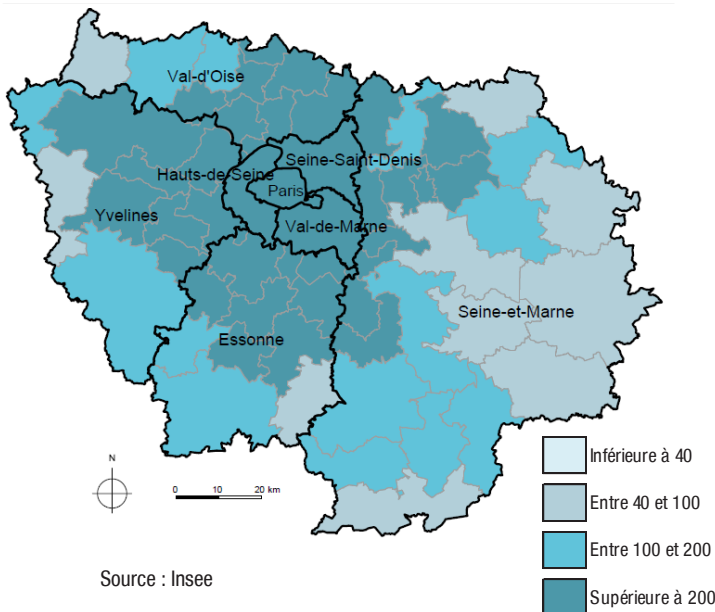


L'atlas du logement et des territoires

ÉDITION 2018

ILE-DE-FRANCE

→ Densité de population par EPCI en 2016



→ Chiffres clés de la région en 2016

- ▶ Région la plus peuplée de France
12 millions d'habitants
- ▶ Région la plus densément peuplée
1015 hab/km² contre 119 au niveau national
- ▶ Une faible part de logements individuels
26 % contre 56 % au niveau national
- ▶ Le plus grand parc de logements sociaux
1,26 millions de logements sociaux, soit le quart du parc français

→ Chiffres socio-démographiques en 2016

Département	Nombre d'habitants	Densité de population au km ²	Variation de la population sur 10 ans	Dont contribution du solde naturel	Dont contribution du solde migratoire	% population de moins de 20 ans	% population de 60 ans et plus	Taux de chômage au T4 2017	Taux de pauvreté 2015*
Paris	2 181 866	20780	-0,5 %	7,2 %	-7,7 %	19,5 %	21,9 %	7,0 %	16,2 %
Seine-et-Marne	1 412 088	239	9,5 %	8,4 %	1,1 %	28,0 %	19,3 %	7,0 %	11,8 %
Yvelines	1 434 980	628	2,2 %	8,0 %	-5,8 %	26,9 %	21,5 %	6,7 %	9,7 %
Essonne	1 301 545	721	8,3 %	9,2 %	-0,9 %	27,5 %	19,7 %	6,8 %	12,9 %
Hauts-de-Seine	1 609 575	9145	4,2 %	9,7 %	-5,5 %	25,1 %	19,5 %	6,8 %	12,4 %
Seine-Saint-Denis	1 628 410	6900	8,4 %	13,4 %	-5,0 %	29,1 %	16,5 %	11,5 %	29,0 %
Val-de-Marne	1 391 558	5680	6,8 %	9,8 %	-3,0 %	25,8 %	19,8 %	8,0 %	16,8 %
Val-d'Oise	1 233 843	990	6,3 %	10,7 %	-4,4 %	28,7 %	18,4 %	9,1 %	17,1 %
Île-de-France	12 193 865	1 015	5,1 %	9,4 %	-4,3 %	25,9 %	19,7 %	7,8 %	15,9 %
France métropolitaine	64 801 096	119	4,9 %	3,8 %	1,1 %	24,2 %	25,5 %	8,6 %	14,9 %

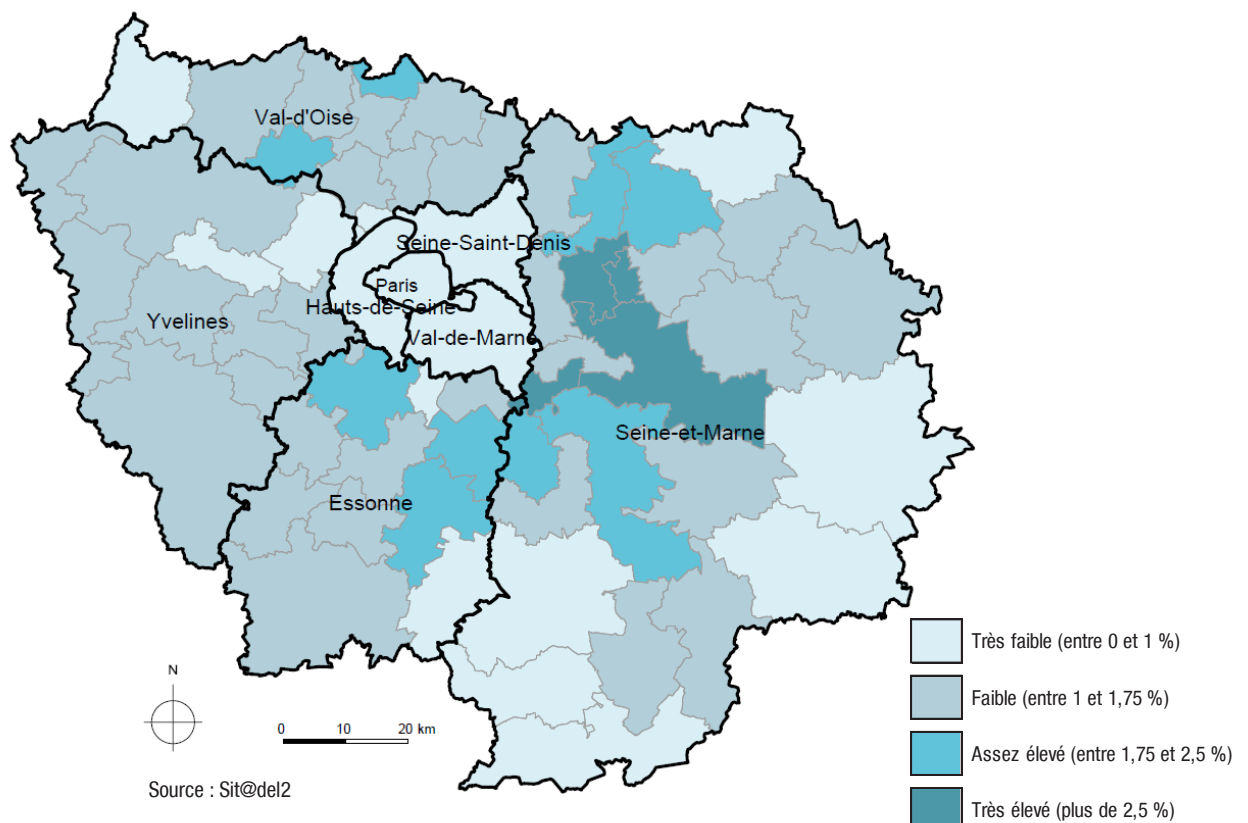
Source : Insee * Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la note méthodologique en dernière page.

→ Chiffres sur le parc de logements en 2016

		Nombre de logements	Nombre de résidences principales	Taux de logements sociaux*	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Moyenne annuelle de la construction neuve sur 10 ans	Construction en 2016	
Départements	Essonne	541 843	500 878	23 %	6,1 %	47 %	8 601	11 372	
	Hauts-de-Seine	783 266	706 008	28 %	6,7 %	12 %	8 493	13 988	
	Paris	1 366 438	1 142 877	20 %	8,1 %	1 %	4 211	4 102	
	Seine-et-Marne	597 798	540 668	19 %	6,7 %	58 %	8 880	10 896	
	Seine-Saint-Denis	652 707	609 884	36 %	5,7 %	25 %	10 207	16 025	
	Val-de-Marne	619 016	575 595	29 %	5,5 %	22 %	7 624	10 040	
	Val-d'Oise	491 585	458 516	26 %	5,6 %	45 %	6 884	9 483	
	Yvelines	621 026	569 106	21 %	5,9 %	43 %	7 207	9 756	
Île-de-France		5 673 678	5 103 533	25 %	6,6 %	26 %	62 107	85 662	
France métropolitaine		34 306 683	28 280 036	17 %	7,9 %	56 %	414 954	440 877	
8 principaux EPCI	Métropole du Grand Paris	3 527 777	3 132 849	27 %	6,9 %	13 %	31 857	45 025	
	CU Grand Paris Seine et Oise	169 915	156 702	28 %	5,9 %	48 %	2 468	3 467	
	CA Saint-Germain Boucles de Seine	148 927	136 859	18 %	6,1 %	35 %	1 455	2 760	
	CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	137 680	128 267	29 %	6,0 %	40 %	2 440	2 804	
	CA Communauté Paris-Saclay	134 244	124 491	23 %	5,7 %	40 %	2 719	4 480	
	CA Roissy Pays de France	129 525	121 219	31 %	5,6 %	46 %	1 622	1 725	
	CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)	123 167	111 704	17 %	6,7 %	21 %	1 309	1 314	
	CA Val Parisis	111 519	105 511	21 %	4,7 %	46 %	1 790	3 424	
	8 principaux EPCI		4 482 753	4 017 603	26 %	6,6 %	18 %	45 660	64 999

Source : Insee, Sit@del2

→ Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2007-2016)*



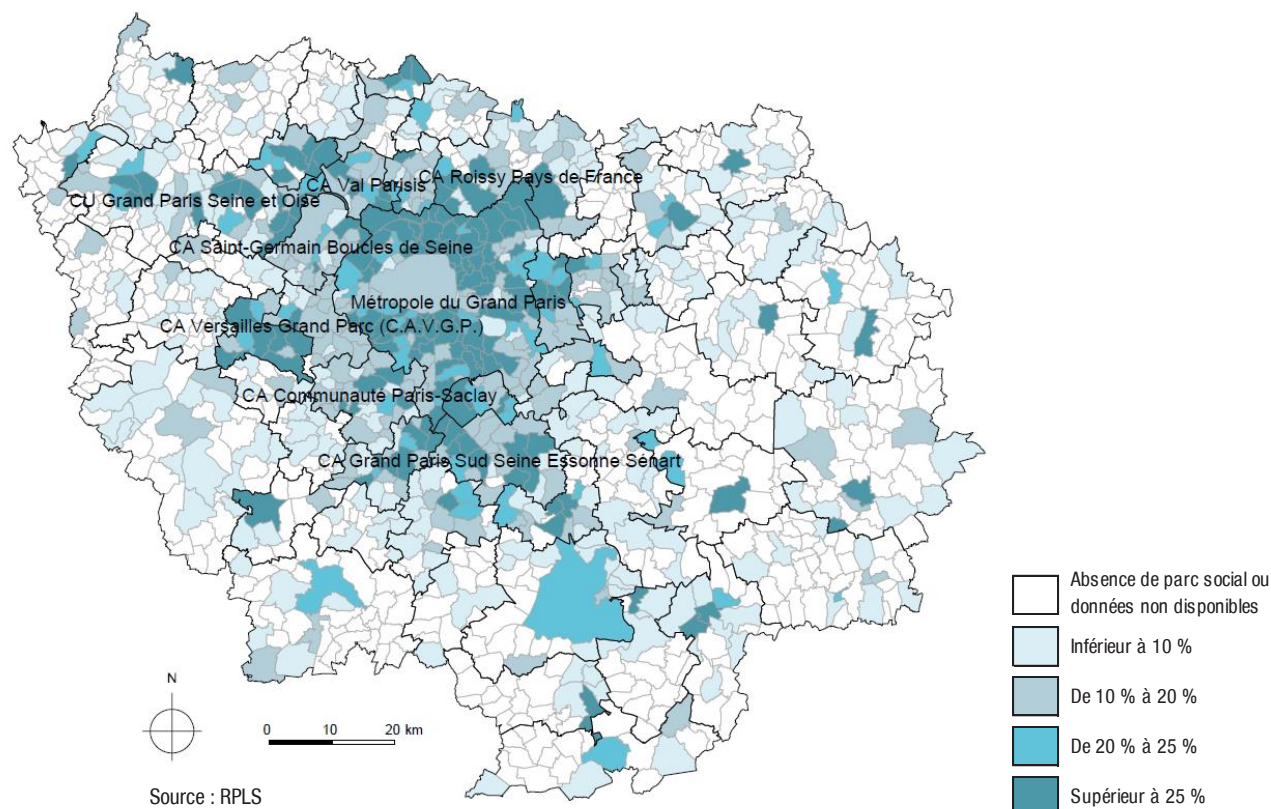
LE PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX

→ Chiffres sur le parc de logements sociaux en 2016

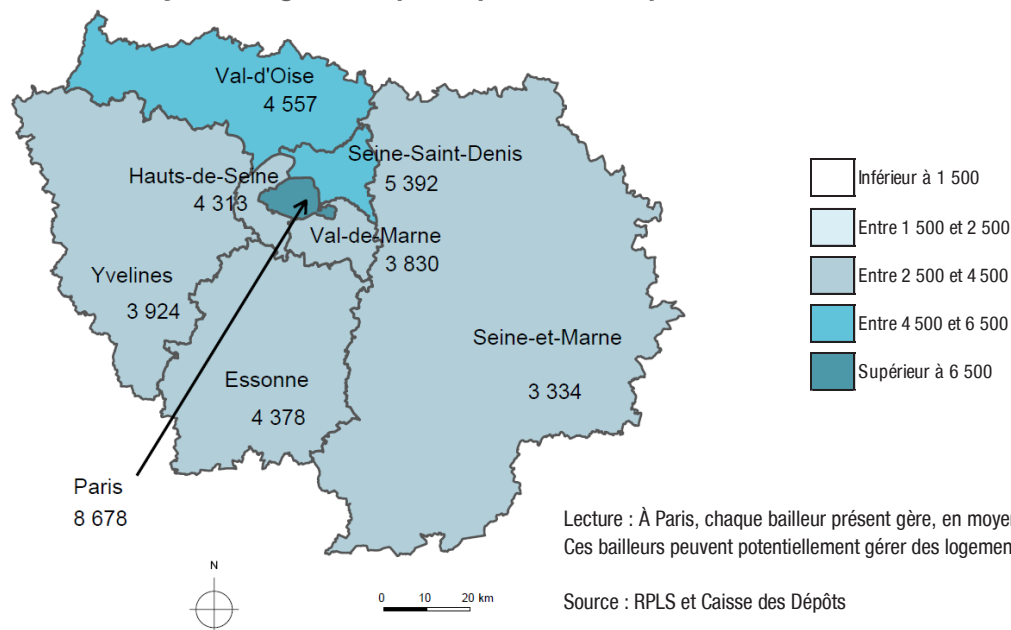
	Nombre de logements	Logements mis en location en 2016*	Logements démolis en 2016	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Loyer moyen en 2016 (en €/m ² /mois)*	Âge moyen du parc (en années)	Taux de logements énergivores (E,F,G)*	
Départements	Essonne	113 838	2 990	524	2,2 %	5 %	6,4	37	27 %
	Hauts-de-Seine	198 411	1 378	230	2,0 %	1 %	7,0	44	23 %
	Paris	225 627	2 917	467	1,6 %	0 %	8,1	55	16 %
	Seine-et-Marne	100 024	2 156	191	2,5 %	9 %	6,3	36	30 %
	Seine-Saint-Denis	221 083	2 406	504	1,9 %	2 %	6,6	42	22 %
	Val-de-Marne	168 534	3 025	540	1,8 %	1 %	6,8	42	18 %
	Val-d'Oise	118 489	1 622	142	1,9 %	7 %	6,5	39	23 %
	Yvelines	117 709	2 266	177	2,5 %	5 %	6,6	40	34 %
Île-de-France	1 263 715	18 760	2 775	2,0 %	3 %	6,9	43	23 %	
France métropolitaine	4 759 720	81 853	11 091	2,9 %	16 %	5,9	39	23 %	
8 principaux EPCI	Métropole du Grand Paris	841 440	10 026	1 741	1,8 %	1 %	7,1	46	19 %
	CU Grand Paris Seine et Oise	44 202	802	112	2,6 %	5 %	6,1	41	34 %
	CA Saint-Germain Boucles de Seine	24 991	420	23	1,8 %	2 %	6,8	41	27 %
	CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	37 390	888	207	2,5 %	7 %	6,4	33	12 %
	CA Communauté Paris-Saclay	28 915	1 098	0	2,1 %	4 %	6,7	34	24 %
	CA Roissy Pays de France	37 451	445	85	1,5 %	5 %	6,3	41	25 %
	CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)	18 654	346	0	2,5 %	4 %	7,2	45	38 %
	CA Val Parisis	22 652	478	0	1,9 %	7 %	6,5	39	27 %
8 principaux EPCI	1 055 695	14 503	2 168	1,9 %	2 %	7,0	45	21 %	

Source : RPLS

→ Taux de logements sociaux par commune en 2016



→ Nombre moyen de logements par département et par bailleur (consolidé au niveau des groupes ou regroupements)



Lecture : À Paris, chaque bailleur présent gère, en moyenne, 8 678 logements dans le département. Ces bailleurs peuvent potentiellement gérer des logements dans d'autres départements.

→ Typologie des bailleurs

Département	Nombre de bailleurs	Nombre de bailleurs consolidé ¹	Nombre de logements	Part des logements par type d'opérateur ²			
				OPH	ESH	SEM	Autres
Paris	59	26	225 627	51%	24%	24%	1%
Seine-et-Marne	67	30	100 024	34%	61%	2%	3%
Yvelines	66	30	117 709	20%	77%	1%	1%
Essonne	67	26	113 838	12%	82%	4%	2%
Hauts-de-Seine	88	46	198 411	54%	43%	3%	1%
Seine-Saint-Denis	85	41	221 083	45%	48%	5%	1%
Val-de-Marne	88	44	168 534	46%	45%	8%	2%
Val-d'Oise	61	26	118 489	18%	71%	9%	1%
Île-de-France	178	115	1 263 715	39%	51%	8%	1%
France métropolitaine	722	526	4 759 720	47,8%	44%	5%	3,2%

Source : RPLS, Caisse des Dépôts ; ¹ consolidé au niveau des groupes ou regroupements ; ² non consolidé

Avertissement : Cette publication a été réalisée à titre indépendant par le service des études de la direction des prêts de la Banque des Territoires. La Caisse des Dépôts n'est en aucun cas responsable de la teneur des informations contenues dans celle-ci.

Découpage géographique : Insee, découpage au 1^{er} janvier 2017.

Note méthodologique : EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale. OPH : Office Public de l'Habitat. ESH : Entreprise Sociale pour l'Habitat. SEM : Société d'Économie Mixte. **Taux de pauvreté :** proportion d'individus dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Cette édition reprend les taux de 2015. **Taux de logements sociaux :** nombre de logements sociaux (RPLS) rapporté au nombre de résidences principales (Insee). Non comparable au taux de l'article 55 de la loi SRU. **Taux de vacance (tableau p.2) :** rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements. **Loyer :** calculé au m² de surface habitable (loyer du logement, hors loyers annexes). **Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2007 à 2016) :** calculé comme la moyenne des taux de construction annuels sur la période 2007-2016. Le taux de construction annuel est le rapport entre le nombre de constructions neuves et le nombre de résidences principales. **Logements mis en location :** logements loués pour la première fois par le bailleur social. **Taux de vacance (tableau p.3) :** rapport entre le nombre de logements sociaux vacants et le nombre de logements mis en location dans le parc social. **Logements énérgivores :** logements classés en étiquette énergétique E, F ou G au sens du diagnostic de performance énergétique (DPE). **Nombre moyen de logements par bailleur (carte p.4) :** rapport de la 4^e colonne à la 3^e colonne du tableau. Les groupes et regroupements de bailleurs sont pris en compte tels qu'ils sont observés au moment de la publication, à partir des liens capitalistiques et des mécanismes de solidarité.

Direction régionale Ile-de-France - 2, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Tél. : 01 49 55 68 00